



Déclaration liminaire Cfdt CSA ministériel du 3 décembre 2024

M. le président, Mme la directrice, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord nous tenons à accueillir Mme la Directrice des Ressources Humaines, Mme DEBAR nouvellement nommée, à qui nous souhaitons la meilleure réussite dans ses fonctions au bénéfice des agents de ce pôle ministériel. Nous souhaitons que son arrivée permette un renouvellement qualitatif du dialogue social à tous les échelons du ministère.

En ces temps mouvementés de notre vie sociale et politique, nous souhaitons revenir sur des sujets qui dépassent parfois les compétences de cette instance mais qui ont un impact direct et réel sur les agents du pôle ministériel.

Nous sommes une nouvelle fois pointés comme étant au centre des problèmes de la France, nous coûtions trop cher, comme d'habitude **le déficit, c'est nous !** Les agents publics en ont assez de ces discours tenus notamment, en ce moment, par le ministre de la Fonction publique.

En plus de ce discours il y a une course à la « fausse information » : nous serions trop malades, bien plus que dans le privé, et bien trop remboursés.

Trop malades ?

En 2 mots pour ne pas être trop long, si l'écart du nombre annuel de jours de maladie entre agents du public et salariés du privé est prouvé, il est en grande partie dû à la différence de moyenne d'âge. Mais encore faut-il que cet écart soit prouvé !

Les chiffres, fournis par la DGAFP elle-même : moyenne d'absence pour maladie en 2022 : 14,5 jours pour l'ensemble de la Fonction Publique contre 11,7 jours pour le privé.

Mais dans la Fonction Publique d'État (2,5 millions d'agents), de laquelle ressortent les agents de ce ministère, la moyenne est de 8,4 jours par an, mieux que dans le privé !

Et mieux, en 2023, baisse confirmée : -2,5 jours dans le public, contre seulement -1,4 dans le privé.

Alors mesdames, messieurs, il est temps de le dire haut et fort, nous n'avons pas à rougir des comparaisons avec le privé.

Trop bien remboursés ?

Au moins deux-tiers des salariés du privé ont les 3 jours de carence payés par leur entreprise. Égalité, chiche, l'État est-il prêt à prendre à sa charge les 3 jours de carence, dans le cadre de la protection sociale complémentaire ?

Le déficit c'est nous ! Avec pour conséquence une année 2024 horribilis, pas au niveau des médailles mais du point de vue des frais de fonctionnement. Partout les agents sont confrontés à des restrictions découlant directement des restrictions budgétaires, que ce soit

en moyens de fonctionnement, déplacements professionnels, prise en charge de formations, financement des restaurants administratifs et inter-administratifs, réorganisations immobilières et travaux lourds, etc. À quand la coupure des fluides (chauffage, eau, ...), voire des réseaux informatiques ?

Monsieur le Président, quand allez-vous vous soucier de **tous** vos agents, quand allez-vous valider le principe du portage de repas avec subventions ou de conventionnement avec des restaurants dans toutes les structures décentralisées des DIR, DREAL ou DIRM ?

Pour la **CFDT**, il est inconcevable, triste, pathétique, que les économies soient faites sur le dos et l'estomac des agents.

Et puisque **le déficit c'est nous**, le gouvernement voudrait faire passer aujourd'hui même en Conseil Commun de la Fonction Publique un projet de décret visant à raboter les indemnités journalières des contractuels ! Une nouvelle attaque contre les agents publics, encore pointés du doigt comme responsables de la dette publique.

Le déficit c'est nous ! L'année 2025 ne s'annonce guère réjouissante, pour la **CFDT**, inutile de parler attractivité tant que le point d'indice n'augmentera pas, tant que les grilles ne seront pas repensées, tant que les déplacements et les moyens d'effectuer nos missions au service de l'intérêt général seront les premières cibles des coupes budgétaires ! Inutile même d'évoquer l'absence de déroulement des carrières et encore moins la piste d'un deuxième jour travaillé gratuitement.

Le déficit c'est nous ! Pas de GIPA en 2024 ni 2025, indemnité versée chaque année en octobre aux fonctionnaires dont la rémunération a progressé moins vite que la hausse des prix. La **CFDT** dénonce une décision inadmissible, sachant que le point d'indice n'a presque pas progressé ces dernières années et en tout cas largement en deçà de l'inflation.

La **CFDT** ne peut que rappeler encore et encore ses propositions pour les agents de nos ministères :

- renforcement des moyens tant humains que financiers ;
- égalité professionnelle femmes-hommes dans les faits plutôt que d'en rester aux incantations ;
- organisation du travail repensée, incluant le télétravail et la suppression de l'écrêtement des heures supplémentaires ;
- refondation de la médecine de prévention et relance des campagnes de sensibilisation aux risques professionnels, psycho-sociaux et sanitaires ;
- remise à plat des pratiques du dialogue social afin de permettre aux partenaires sociaux d'apporter leur expertise et leurs propositions dans l'intérêt des agents et du service public ;
- mise en place d'un observatoire permanent du dialogue social afin d'assurer publiquement un suivi transparent des engagements pris par l'administration.

Enfin, nous terminons par un soutien massif aux collègues agressés, intimidés, qu'ils soient à l'OFB, en DDT-M ou ailleurs.